Quarantième Année — N° 17 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | JEUDI 17 JANVIER 1895.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :
ROUBAIX-TOURCOING. . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS . . 26 fr. . . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . TROIS MOIS. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 28, — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

Démission du Président de la République

ROUBAIX, LE 16 JANVIER 1895

LA DÉMISSION
DE M. CASIMIR-PERIER
Président de la République

M. Casimir-Périer, président de la République a donné sa démission.

Nous publions, plus loin, les dépêches qui nous sont parvenues, dans la nuit de mardi à mercredi, sur cet évènement aussi considérable qu'inattendu.

Nous mettons, d'abord, sous les yeux de nos lecteurs, les informations que nous avions reçues, dans la soirée, sur la crise ministérielle :

LA CRISE MINISTÉRIELLE

A l'Elysée

Paris, 15 janvier. — Contrairement aux habitudes de M. Carnot, M. Casimir-Périer n'a fait appeler ce matin ni le président du Sénat, ni le président de la Chambre

Il s'est borné à entendre d'une part M. Charles Dupuy, président du conseil démissionnaire, ce qui a paru un moment confirmer le bruit courant dans certains milieux que le président de la République songerait à confier à M. Dupuy la formation d'un nouveau cabinet.

Nous croyons savoir que M. Dupuy s'est montré absolument réfractaire à toute tentative de replâtrage, mais qu'il n'a pas caché au président les difficultés que le gouvernement nouveau rencontrerait dans l'exercice de son mandat, à cause du fractionnement, de l'émiettement même de la majorité.

M. Casimir-Périer a ensuite reçu MM. Leygues, Viger et Hanotaux, anciens ministres.

Ces nouvelles ont produit dans le monde parlementaire une curieuse impression. « C'est une méthode nouvelle, disait un majoritard; mais elle est curieuse.»

M. Bourgeois

C'est bien à tort que l'on a répandu le bruit que M. Léon Bourgeois était hier absent de Paris. M. Bourgeois n'était pas à la séance, c'est vrai ; mais il était dans un restaurant « voisin » (*sic*), où il a déjeûné avec quatre de ses amis.

Un d'entre eux, très désigné pour entrer dans la combinaison Bourgeois, est resté avec lui. Les trois autres n'ont pas cessé d'entretenir *par téléphone*, l'ancien ministre de la justice des incidents de la séance.

Plusieurs députés furent surpris de voir MM. X., Y., Z. (c'est à dessein que nous mettons pour le moment ces initiales) tenir obstinément le téléphone de la Chambre et ne furent pas peu étonnés, leur curiosité étant satisfaite, d'apprendre que ces honorables communiquaient avec M. Léon Bourgeois.

La découverte faite inopinément, des amis de la première heure firent courir le bruit que l'on communiquait — *par téléphone*, — avec M. Léon Bourgeois dans la Marne. Le malheur veut que le téléphone ne va pas jusqu'à la maison de campagne de M. Bourgeois, qui était dans le restaurant voisin (*sic*), en train de fumer des cigares, et était censé, d'après certaines agences, faire une villégiature d'hiver dans la Marne.

Le nombre de visiteurs qui, ce matin, ont été reçus chez l'ancien ministre, en dépit d'une consigne sévère pour les inconnus, ne démentira pas ce que nous venons de dire.

Que va faire le Sénat ?

« Messieurs, j'ai des raisons sérieuses pour proposer au Sénat de ne se réunir que lundi prochain ; je me réserve toutefois de le convoquer d'ici là par dépêche, en cas de nécessité. »

C'est ainsi que lundi, le Président du Sénat prononçait la clôture de la séance de la Haute Assemblée. En parlant ainsi, M. Challemel-Lacour était bon prophète : le cabinet Dupuy vivait encore — il n'était que 5 heures — mais ses moments étaient comptés.

La phrase ne figure pas à l'*Officiel* ; le président l'a fait modifier sur les épreuves. Elle n'en a pas moins produit son effet ; elle a été entendue et dûment commentée. Elle vient à son heure, et explique certains passages du récent discours de M. Challemel-Lacour : elle soulève aussi un coin du voile qui, jusqu'à présent, recouvrait le mystérieux et considérable entretien du 7 janvier.

Les conséquences de cet entretien tarderont-elles à se manifester ? C'est la question que chacun se posait cet après-midi, dans les couloirs du Luxembourg. Le cabinet Dupuy a exaspéré la Chambre Haute par le dédain insultant qu'il n'a cessé de lui témoigner: c'est dire que la catastrophe d'hier n'a causé au Sénat aucune amertume.

Que va faire la Haute assemblée ? Plusieurs sénateurs sont d'avis que le Sénat doit entrer résolument en scène, et saisir l'occasion d'affirmer ses droits constitutionnels; la Chambre actuelle ne peut pas vivre, le pays a le plus grand intérêt à sa disparition, et la dissolution s'impose.

Cette dissolution serait dans huit jours un fait accompli si au lieu de deux douzièmes provisoires, le Parlement en eût voté trois, comme le Sénat le désirait.

Un modéré à qui nous parlons de l'éventualité d'un ministère Bourgeois, s'est montré à cet égard fort incrédule; il nous a fait remarquer combien il était difficile à M. Casimir-Périer de faire appel au concours du député de la Marne, lequel s'est abstenu dans tous les scrutins où l'existence du ministère était en jeu, mais qui par contre a pris position contre l'Elysée, lors du vote capital sur le cas de M. Gérault-Richard.

Le Sénat va entrer en scène, il aidera énergiquement le chef de l'Etat dans sa lutte contre le socialisme, et quand la poire de dissolution sera mûre (vers mai), il ne restera plus à M. Waldeck-Rousseau qu'à la cueillir.

Le Président du Sénat à l'Elysée

Paris, 15 janvier, 5 h. 30. — Le président du Sénat, M Challemel-Lacour, n'a été appelé à l'Elysée que cette après-midi, à 1 heure 1/2. L'entrevue a duré plus d'une heure.

Etant donné ce que nous avons raconté, avec la certitude de n'être pas démenti, de l'entrevue mystérieuse qui eut lieu ces jours derniers entre MM. Casimir-Perier et Challemel-Lacour, on peut supposer sur quelle matière a roulé l'entretien des deux présidents.

Chose curieuse: M. Challemel-Lacour s'est rendu, en sortant de l'Elysée, au Palais de la présidence, pour voir M. Brisson Cette démarche insolite a vivement excité la curiosité de chacun, d'autant que M. Brisson n'avait pas encore été, à quatre heures du soir, appelé à l'Elysée.

M. Mesureur, radical, nous disait à ce sujet.

« Ce qu'on cherche évidemment, c'est de forcer M. Brisson à accepter la mission de former un cabinet, tout comme M. Carnot força M. Casimir-Périer d'abord et M. Dupuy ensuite. »

La thèse élyséenne est que la majorité d'hier manque d'indication suffisante. D'ailleurs on se demande si ce n'est pas à dessein que ce matin M. Casimir-Périer a vu M. Hanotaux et si M. Challemel-Lacour n'a pas eu à entretenir M. Brisson de la question extérieure au moment où la question intérieure se complique.

Une démarche de MM. Aynard et Léon Say à l'Elysée

Paris, 15 janvier, 6 heures. – Il nous revient le bruit assez singulier que, hier, MM. Aynard et Léon Say, accompagnés de quelques-uns de leurs collègues, se rendirent à l'Elysée pour conseiller au Président de la République une politique de résistance; ils ont dit que la politique modérée ne pouvait pas subir d'échec et qu'il était impossible d'admettre que les radicaux prissent le pouvoir.

On assure qu'ils ont conseillé à M. Casimir-Périer d'appeler M. Félix Faure pour lui demander de prendre la direction des affaires.

Nous ne donnons cette information que pour ce qu'elle peut valoir. Mentionnons seulement qu'en outre des anciens ministres que le Président de la République a vus ce matin, il faut ajouter le général Mercier et M. Félix Faure.

Emotion au Palais-Bourbon

Les bruits les plus extraordinaires circulent au Palais Bourbon, où personne ne sait plus à quoi s'en tenir. Un des secrétaires de M. Brisson vient de faire une apparition dans la salle de la Paix et annonce à tout le monde que M. Brisson n'a pas encore été appelé. Cette information produit une émotion considérable.

Les conditions imposées par M. Bourgeois

Paris, 15 janvier, 6 heures 30. — M. Terrier, ancien ministre radical des travaux publics, qui s'est tenu avec quelques autres en permanence dans le salon de la Paix, disait à tout le monde : « La libération de M. Gérault-Richard sera assurément une des conditions imposées par M. Bourgeois pour son acceptation à former un cabinet ».

Il a ajouté que les Compagnies de chemins de fer étaient sujettes de l'Etat et devaient recevoir ses ordres : il n'y a même pas lieu, à son avis, de considérer ces entreprises comme des entreprises privées ; dans certains cas, l'Etat n'a qu'à imposer sa volonté, s'il juge que l'intérêt du pays l'exige.

Il est impossible de soutenir une thèse plus révolutionnaire; elle fera probablement réfléchir les porteurs de titres de chemins de fer sur l'arrivée aux affaires des radicaux parmi lesquels M. Terrier compte comme un modéré.

Les conditions imposées à M. Bourgeois

Paris, 15 janvier, 6 h. 45. — Dans le monde politique, on prononce facilement le nom de M. Bourgeois comme le successeur de M. Dupuy. Ce cabinet – s'il se fait – aura, dès son arrivée aux affaires, à liquider bien des choses.

Tout d'abord, on lui imposera – côté socialiste – la mise en liberté de M. Gérault-Richard, l'insulteur du président de la République; il devra, de plus, déposer un projet d'impôt sur le revenu, et, s'il ne le fait pas, une proposition dans ce sens sera faite qui mettra à ses chausses les radicaux et les socialistes.

On lui demandera immédiatement — et le couteau sur la gorge – l'abrogation de la loi sur les anarchistes.

M. Bourgeois ne souscrit pas à ces conditions et à bien d'autres devant lesquelles il sera forcé de s'incliner, il sera renversé.

La situation d'un cabinet Bourgeois parait tellement difficile que certains officieux annoncent déjà que ni M. Barthou ni M. Poincaré, ni M. Hanotaux n'en feraient partie.

Que se passe-t-il ?

Paris, 7 heures. — M. Brisson n'a pas été appelé encore. Non seulement on s'en étonne, mais encore on s'en effraie. « Que se passe-t-il donc, disait-on; c'est absolument extraordinaire. Jamais M. Carnot n'aurait commis une pareille incorrection. »

Au même moment, on nous annonce qu'il aurait été sérieusement question de former un ministère ayant à sa tête M. Challemel-Lacour et M. Waldeck-Rousseau à l'intérieur avec programme : la dissolution.

Ce sont là des bruits, mais ils méritent d'être enregistrés ; car la dissolution fait un énorme chemin. Les radicaux se montrent littéralement épouvantés de ce que M. Casimir-Périer se soit longuement entretenu avec le général Mercier.

On raconte même que le général Jamont aurait été appelé à Paris par le télégramme.

On pense bien qu'il n'y a encore aucune liste en circulation. Le monde politique est très surpris de l'attitude absolument nouvelle de M. Casimir-Périer.

Coup de Théâtre
CRISE PRÉSIDENTIELLE

A onze heures et demie du soir, nous avons reçu la grave dépêche suivante d'un de nos correspondants particuliers :

Paris, 11 heures soir.

M. Casimir - Périer, Président de la République, donne sa démission. — Voici la note officielle communiquée aux journaux :

» M. le Président de la République a pris la résolution de résigner ses fonctions.

» La séance et le vote d'hier ne sont à ses yeux qu'un incident secondaire: Une lutte est engagée contre le régime parlementaire et contre les libertés publiques.

» Il avait espéré que le Président de la République, dépourvu d'action, demeurerait hors des attaques des partis; que la confiance politique de tous les républicains lui donnerait force et autorité.

» Il avait espéré que ceux qui l'avaient, malgré lui, placé à un poste où il ne peut se défendre lui-même, prendraient la défense de la première magistrature de l'Etat.

» Il a prié les ministres de reprendre provisoirement leur démission pour assurer la transmission des pouvoirs. »

LETTRE
DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
aux Présidents du Sénat et de la Chambre

Paris, 15 janvier, 11 h. 10 soir. — Une deuxième note officieuse, envoyée aux journaux, donne le résumé d'une lettre que le Président de la République fait transmettre, dès ce soir, par le Président du Conseil, aux Présidents du Sénat et de la Chambre.

LES SIX PRÉSIDENTS

Paris, 15 janvier. — M. Casimir-Périer est, sur six présidents que la République a eu, le sixième qui quitte le pouvoir sans avoir achevé son mandat.

Coïncidence curieuse : C'est le deuxième Président qui se démet au cours d'une crise ministérielle.

On se rappelle, en effet, que M. Rouvier dut reprendre sa démission pour liquider la présidence de M. Grévy.

L'ÉMOTION A PARIS

Paris, 15 janvier. — Le coup de théâtre de ce soir s'est répandu comme une traînée de poudre dans les rédactions, dans les cercles politiques, sur le boulevard, dans les théâtres

Il était onze heures quand cette grave nouvelle a été confirmée.

Vu l'heure tardive, les journaux n'ont pas encore pu faire d'éditions spéciales.

Une fois l'événement connu, on s'est remémoré certains faits, certains détails qui indiquent que l'intention de M. Casimir-Périer existait depuis plusieurs jours, et que sa détermination est bien réfléchie.

L'ENTREVUE
DE M. CASIMIR-PERIER
avec le Ministre de la Guerre

Paris, 15 janvier, 11 heures 35 du soir. — Il convient de rappeler les entretiens de M. Casimir-Perier avec quelques uns des ministres démissionnaires : MM. Hanotaux, Viger, Guérin, Félix Faure, et ce soir de 6 à 7 heures avec MM. Dupuy et Poincaré.

Il convient de revenir d'une façon particulière sur l'entretien qu'il eut cet après midi avec le ministre de la guerre.

Cette entrevue avec le ministre de la guerre a duré, nous l'avons dit, plus d'une heure. Il faut se demander si le Président n'a pas prévenu le général Mercier d'avoir à prendre les dispositions nécessaires.

LES MESURES PRISES

Le général Saussier a été prévenu, dès ce soir, par le ministre de la guerre, et dès maintenant, toutes les troupes de la garnison sont consignées. Des piquets sont formés.

LES TÉLÉGRAMMES OFFICIELS

Des télégrammes officiels sont envoyés sans discontinuer à tous les représentants du gouvernement en province, et à tous nos ambassadeurs à l'étranger.

L'IMPRESSION AUGMENTE

Dans tous les ministères, une permanence existe

Les bureaux du télégraphe sont assaillis par les journalistes et correspondants de journaux étrangers.

La sensation est de plus en plus vive. Sur les boulevards, des groupes se forment, commentant l'évènement. Les bureaux de rédaction sont assaillis par les hommes politiques.

LES DÉPUTÉS SOCIALISTES

Les députés socialistes sont réunis à la *Petite République* ; ils ont télégraphié à tous leurs comités de province, et aussi à Roanne.

Les visiteurs affluent également au ministère de l'intérieur. Partout on semble désorienté.

AVANT LA DÉMISSION

Ce soir, M. Brisson était resté au Palais-Bourbon jusque 10 heures, s'attendant à être mandé à l'Elysée.

A cette heure, ne voyant rien venir, il retourna chez lui.

Pendant toute la soirée, il y avait eu un grand nombre d'allées et venues entre l'Elysée et différents ministères.

A 9 heures, le secrétaire-général de la Présidence du Sénat arrivait mystérieusement à l'Elysée, et se rendait ensuite au Ministère de l'Intérieur où se trouvaient MM. Saincère et Jesiersky, directeurs du *Journal Officiel*.

A 9 heures et demie, nous rencontrons un ministre à qui nous demandons ce que signifient tant de démarches insolites :

« Je ne puis rien dire, nous répond-il, mais il se passe des choses excessivement graves et qui influeront sur l'avenir ». On sait maintenant de quoi il s'agissait.

RÉUNION DES MINISTRES DÉMISSIONNAIRES

Paris, minuit. — Les ministres démissionnaires viennent de tenir une première réunion, pour recevoir la démission du Président de la République.

M. Dupuy a fait aussitôt après communiquer la lettre de démission au président du Sénat et au président de la Chambre.

M. Challemel-Lacour n'a paru aucunement surpris.

Séances des deux Chambres, jeudi

Les présidents des deux Chambres se sont mis d'accord, dit-on, pour convoquer par lettres à domicile, et par dépêches pour les absents, sénateurs et députés, à tenir séance après-demain jeudi.

L'*Officiel* de demain publiera une note en ce sens.

LA DÉMISSION DU MINISTÈRE RETIRÉE

L'*Officiel* de demain publiera un note annonçant que, sur la demande du Président de la République, les ministres ont retiré provisoirement leur démission et qu'ils sont chargés d'assurer la transmission des pouvoirs.

Dans leur réunion de ce soir, les ministres ont arrêté les premières dispositions d'ordre : ils tiendront une nouvelle réunion demain.

Dernières Nouvelles

LE CONGRÈS

Paris, 15 janvier. — C'est au président du Sénat, président, comme on sait, de l'Assemblée nationale, qu'il appartient de fixer la date du Congrès. Il la fixera sans doute, comme l'indiquait la note officieuse, à vendredi ou à samedi au plus tard.

Le Congrès a lieu, comme on le sait, à Versailles.

On s'attend à de nombreuses réunions de groupes d'ici au congrès, tant à la Chambre qu'au Sénat.

Les socialistes ne vont pas manquer de chercher à s'entendre avec les progressistes, pour influer sur l'élection. Bien que partisan de la suppression de la présidence, ce groupe prendra, en effet, part à l'élection, pour barrer la route aux candidats de la « réaction capitaliste et cléricale. »

Le directeur des bâtiments civils et nationaux a été prévenu d'avoir à aménager immédiatement le local du Congrès.

Les candidats

Si la candidature de M. Casimir-Périer est posée à nouveau, ce qu'on ne saurait affirmer, il est absolument certain — et M. Challemel-Lacour a pu lui en donner l'assurance — que la presque totalité de la Chambre Haute votera pour lui, et il retrouverait à la Chambre une grande partie, sinon tous les suffrages qui se sont portés sur son nom une première fois.

A défaut de M. Casimir-Périer on peut prévoir les candidatures de MM. Challemel-Lacour, qui n'a nullement conseillé M. Casimir-Périer, mais qui a été seulement son confident; de M. Charles Dupuy, partisan d'une courtoise émulation — c'est son expression de jadis;— de M. Henri Brisson, mis en goût par sa double élection à la présidence de la Chambre et qui rallierait les voix des progressistes, des radicaux et des socialistes; de M. Waldeck-Rousseau qui aurait de grandes chances de voir se porter sur lui, les voix qui seraient portées sur M. Casimir-Périer.

Il pourrait y avoir aussi quelques candidatures de jeunes, mais l'outsider n'apparait pas cette fois-ci, malgré l'élection récente de M. Ernest Carnot.

A l'Elysée

Dès que la nouvelle a été connue, de nombreuses personnalités de la politique ou des affaires se sont rendues à l'Elysée. De nombreuses cartes ont été déposées; déjà des dépêches arrivent.

M. Casimir-Périer n'a reçu que quelques intimes.

Mme Casimir-Périer mère n'est point encore prévenue, parait-il, de la détermination de son fils, qu'elle aurait, croit-on, combattue.

A ses amis étonnés, M. Casimir-Périer se borne à répondre : « J'ai dit mon sentiment dans ma lettre : je n'étais pas défendu. Mon rôle devenait impossible. La situation est grave à tous les points de vue. Les fractions révolutionnaires sont prêtes à entrer en lice, je préfère me retirer. »

A minuit, le président rentrait dans ses appartements privés, pendant que sa maison civile et militaire continuait l'expédition des télégrammes.

La transmission du pouvoir

Paris, 15 janvier. — C'est M. Sincère, directeur du cabinet à l'Intérieur, qui s'est rendu auprès des Présidents du Sénat et de la Chambre pour leur transmettre la lettre de démission, et les prier de convoquer les Chambres pour demain mercredi, afin de recevoir communication du message de démission.

M. Casimir-Perier a exprimé le désir que la transmission du pouvoir se fît le plus promptement, et qu'elle eût lieu après demain jeudi si c'est possible.

Le motif de la démission

Paris, 15 janvier. — Nous rentrons d'une tournée, porteur d'impressions aussi nombreuses que diverses ; il est pourtant un point établi, reconnu partout, c'est que le Président de la République n'a pas voulu appeler M. Brisson, parce que la double élection de ce dernier a eu un caractère d'hostilité contre lui, parce que M. Brisson devait lui proposer M. Bourgeois qui vota la libération de M. Gérault-Richard, et aussi, disent quelques-uns, parce que la Chambre a accepté d'enquêter les actes de son vieil ami et ancien collègue du ministère de 1883, M. Raynal, qui fut aussi, on se le rappelle, ministre de l'intérieur dans le cabinet Casimir-Périer en 1893.

Les démarches des amis de M. Casimir-Périer

Paris, 15 janvier. — Du *Rappel* de demain :

« Ce matin, M. Charles Dupuy s'était rendu de très bonne heure à l'Elysée, où il avait été appelé.

» Dès les premiers mots de leur entretien, M. Casimir-Périer lui déclara que, mû par les raisons indiquées, il avait pris parti de résigner ses fonctions présidentielles.

» M. Dupuy s'efforça de dissuader le Président de la République, mais ses efforts furent vains.

» Le Président du Conseil avertit alors ses collègues du cabinet démissionnaire, et ceux-ci vinrent tous successivement, dans la matinée, renouveler, mais sans succès, auprès de M. Casimir-Perier, les instances qu'avait faites M. Dupuy ».

Le journal parisien ajoute que, de son côté, M. Challemel-Lacour, qui professe une très profonde amitié pour M. Casimir-Perier déploie, mais en vain, tous les moyens de persuasion, pour l'amener à renoncer à sa détermination.

Ce soir, entre 7 et 8 heures, M. Leygues, qui a joué, lui aussi, croyons-nous savoir, un rôle dans cette affaire, se rendait à l'Elysée en même temps que MM. Charles Dupuy et Poincaré.

La date du Congrès

Paris, 15 janvier. — On confirme absolument que M. Challemel-Lacour convoquera le Congrès pour jeudi.

Au ministère de l'intérieur

Le préfet de police et le préfet de la Seine viennent d'être mandés au ministère de l'intérieur, pour recevoir des instructions.

Sur les boulevards une ou deux éditions spéciales des journaux se vendent activement.

On rapporte que les ministres tiennent encore conseil à l'heure actuelle.

L'impression en province

Paris, 15 janvier, 2 heures matin. — Les dépêches de la province commencent à arriver, trahissant, toutes, la

BOURSE DE PARIS DU 16 JANVIER

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cour de clô.
102 20	3 0/0			101 75	101 72	101 8
108 25	3 1/2 0/0			108 07	107 97	107 93
3760	Banq. de France			3760	3760	3725
	B. d'Escompte					
735	Banq. de Paris			725	725	730
905	Crédit Foncier			900	900	900
832	Créd. Lyonnais			822	822	822
	Crédit Mobilier					
1440	Lyon			1430	1430	1430
1810	Nord			1800	1800	1790
	Panama					
3078	Suez			3057	3067	3082
7331 32	Extérieure			73 5/8	73 5/8	7327 32
85 55	Italien			85 35	85 35	85 30
25 1/8	Portugais			24 15/16	24 1/8	24 13/16
1013 16	Hongrois			100 13/16	101 1/8	101 1/8
524 37	Egypte			523 87	524 37	523 75
26 10	Turc			25 27	26 3.	26 30
681 25	Banq. Ottomane			679 06	681 87	679 06
128 12	Lots turcs			127 75	128 25	124 25
101 30	Russe consolidé			101 05	101 15	101 20
87 50	Russe nouveau			87 25	87 70	87 70
65 75	Russe Orient			64 60	64 60	64 75
818	Autrichiens			818	831	821
235	Lombards			232	235	232
112	Nord Espagne			112	113	112
161	Saragosse			164	162	161
612	Méridionaux			613	613	615
375 87	Rio-Tinto			376 25	375 62	375 62
117 31	Tharsis			116 87	115 62	
181 25	Alpines			193 75	193 75	194 37
	Câbles				11.	
	Impérial			590	603	
	Dynamite			625	632	
	Mobilier espag.					
478 25	Tabacs turcs			476 25	478 12	477 50
	Roubaix-T. 1894					
	Fonc. d'Autriche					
	3 0/0 nouveau					
	Métaux					
	Consolidés					
	Russe 1880					
	Gaz					
	Lyon (obligat.)					
	Midi					
	Nord (obligat.)					
	Orléans					
	Ouest					
	Anglais					
	Autriche or					
	Belge 3 0/0					
	Ville d'Amiens					
	Lille 1860					
	Lille 1863					
	Ville de Lyon					
	V. de Roubaix					
	Fives-Lille (act)					
	Téléphone					
	Voitures 4 0/0					
	Suez (obligat.)					
	Cacérès					
	Asturies					
	Foncières 1883					
	Rente Foncière					
	Cacérès (act.)					
	Est (oblig.)					
	Midi (oblig.)					
	Béthune					
	Picardie					
	Nord-Est					
	Ouest ac					
	Orléans (oblig).					
	C. d'Esc. nouv.					
	Générale					

BOURSE DE LILLE DU 16 JANVIER
(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
Lille 60, r. 100	119	119	OBLIGATIONS		
» 90, r. 500		503 50	Bains lillois		520
» 68, r. 500		513	Union lin. N.		440
» 77, r. 500		504	Gaz de Wazem		510
» 84, r. 400		404	Ch. d. fer Econ.		520
» 84, 1/4		406	Denain Anzin.		513 50
» 87, r. 400		404	Cambrésis		315
» 93, r. 500		503	CHARBONNAGES		
Roub.-T. 1860		47 50	Aniche, 12e		9000
Roubaix. 1893		497 50	Anzin, 100e d.		4200
Amiens		119	Blanzy		4830
Dép. du Nord		407	Bruay		13900
Tourcoing 1878		511	Bully-Gren., 6e	2245	2230
Armentièr. 86		508	Campagnac		595
Douai, libérée		505	Carvin		1300
Valenciennes		504	Courrières, 10e		4020
Verley, Decr.		1335	Crespin		403
Ce Platel et Cie		500	Douchy		3000
Crédit d. Nord	502 50	502 50	Dourges		7395
H. Devilder		1000	Drocourt, 1re s.		7750
Banq. ré. Nord		500	Escarpelle		2290
Ce Esc. Roub.			Epinac		600
Gaz de Wazem	430 50	440	Ferfay	435	498 75
Le Nord, ass.		2800	Albi		800
Union g. Nord		455	Lens		22740
St-Sauv. Arras		200	Lens (100e)		455
Un. lin. Nord		140	Liévin		10500
Constr. Anzin			Marles 30 0/0		12800
Ciments franç		270	Marles 70 0/0		18400
Estrée-Blanch		270	Meurchin		5450
Tramw Nord		40	Ostricourt		450
L. Allart, t. p.		560	Sincey-le-R.		3 75
Bat. à hélice		500	Thivencelles		92
Chem Econom		520	Vicoigne et N.	17010	17025
Brouta et Cie		705	OBLIGATIONS		
Ce Liquid R.-T.					
Eaux Dunkerq		501 25	Bethune 1877		457
Tréfilerie		1000	Drocourt 1885		509
Blache-St-V.		3500	Marles 1893		522 50
Denain Anzin.	315	322 50	Liévin 1885		505
Usin Villerupt		450			

Marchés de Lille du 16 janvier 1895

SUCRES. — Raffinés n° 1, cote officielle, 102 .. à ... ... 88 degrés, cote com., 22 75 à ... ; n° 3, cote com., .. . à ..

ALCOOLS. — 3/6 betteraves disponible, cote offic., 32 25 à .. . . — Mélasse (cote com.), . . . à . . .

Cours de clôture au comptant du 16 janvier

Cours Précédent	VALEURS	Cours du jour
102 .. ./.	3 0/0	101 85 ./.
.. .. ./.	.. ./.	.. .. ./
100 90 ./.	3 0/0 amortissable	100 50 ./.
108 35 ./.	3 1/2 0/0 1883	108 .. ./.

Dernière Heure

(De nos correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL)

LA LETTRE DE DÉMISSION
DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
aux Présidents des deux Chambres

Paris, 16 janvier. — Voici la lettre de démission de M. Casimir-Périer, aux Présidents des deux Chambres :

Paris, 15 janvier 1895.

» Messieurs les Sénateurs,

» Messieurs les Députés,

» Je ne me suis jamais dissimulé les difficultés de la tâche que l'Assemblée nationale m'a imposée : je les avais prévues. Si on ne refuse pas un poste au moment du danger, on ne conserve une dignité qu'avec la conviction de servir son pays.

» La Présidence de la République, dépourvue de moyens d'action et de contrôle, ne peut puiser que dans la confiance de la nation la force morale sans laquelle elle n'est rien.

» Ce n'est ni du bon sens ni de la justice de la France que je doute; mais on a réussi à égarer l'opinion publique. Plus de vingt années de lutte pour la même cause, plus de vingt années d'attachement à la République, de dévouement à la démocratie n'ont suffi ni à convaincre tous les républicains de la sincérité et de l'ardeur de ma foi politique, ni à désabuser des adversaires qui croient ou affectent de croire que je me ferai l'instrument de leurs passions et de leurs espérances.

» Depuis six mois, se poursuit une campagne de diffamation et d'injures contre l'armée, la magistrature, le Parlement, le Chef irresponsable de l'Etat, et cette liberté de souffler des haines sociales continue à être appelée la liberté de penser.

» Le respect et l'ambition que j'ai pour mon pays ne me permettent pas d'admettre qu'on puisse insulter chaque jour les meilleurs serviteurs de la patrie, et celui qui la représente aux yeux de l'étranger.

» Je ne me résigne pas à comparer le poids des responsabilités morales qui pèsent sur moi, et l'impuissance à laquelle je suis condamné. Peut-être me comprendra-t-on si j'affirme que les fictions constitutionnelles ne peuvent faire taire les exigences de la confiance politique ; peut-être, en me démettant de mes fonctions, aurai-je tracé leurs devoirs à ceux qui ont le souci de la dignité du pouvoir et du bon renom de la France dans le monde.

» Invariablement fidèle à moi-même, je demeure convaincu que les réformes ne se feront qu'avec le concours actif d'un gouvernement résolu à assurer le respect des lois, à se faire obéir de ses subordonnés, et à les grouper tous dans une action commune pour une œuvre commune.

» J'ai foi, malgré les tristesses de l'heure présente, dans un avenir de progrès et de justice sociale.

» Je dépose sur le bureau du Sénat et de la Chambre des députés ma démission des fonctions de Président de la République française.

» CASIMIR-PERIER. »

L'IMPRESSION A LA CHAMBRE

Paris, 16 janvier, 3 heures. — Les couloirs sont aujourd'hui d'une animation extraordinaire. L'impression générale — sauf du côté socialiste, bien entendu — c'est l'effarement, l'ahurissement. On se tâte presque, pour s'assurer que l'on ne rêve pas, que cette nouvelle extraordinaire est bien une nouvelle.

On cherche à s'expliquer comment M. Casimir-Périer, qu'on disait énergique, si résolu, en est arrivé là. On rappelle la phrase que lui adressa sa mère au moment de son élection, quand il hésitait, s'il accepterait ou refuserait la candidature : « Là où est le devoir, là est la place d'un Casimir-Périer. »

On rappelle aussi cette phrase du Message qu'il adressa aux Chambres, aussitôt son élection : « Aussi longtemps que les destinées de la France me seront confiées, respectueux de la volonté nationale et pénétré du sentiment de ma responsabilité, j'aurai le devoir de ne laisser ni méconnaître ni prescrire les droits que la Constitution me confère. »

On commente la lettre de démission. On trouve qu'elle ne renferme que des prétextes, et on conclut assez généralement à un coup de tête d'enfant gâté.

Ce coup de tête est d'ailleurs jugé avec une grande sévérité. Les jugements les plus durs que la presse a portés, sont portés couramment par des parlementaires qui furent les partisans dévoués de l'ex-président de la République; c'est une désertion devant l'ennemi, dit-on.

» Pour ceux qui connaissent M. Casimir-Périer, cette démission s'explique : c'est un sentimental, un nerveux, nous dit quelqu'un qui l'a beaucoup approché, ce n'est pas un énergique.

» Député, sous-secrétaire d'Etat, ministre, il a toujours » démissionné ou menacé de démissionner. Quand il » était ministre, en particulier, à la moindre des diffi» cultés, il s'écriait : Je m'en vais ! je m'en vais !

» Dès son arrivée à la Présidence, il crut qu'il ne pourrait pas tenir; à plusieurs reprises déjà, depuis six mois, il a eu l'intention de démissionner, lors de l'élection de Nogent notamment, et lors de l'élection de Gérault-Richard; il devait finir par là. »

Nous vous avons en effet signalé, lors du débat sur la libération de M. Gérault-Richard, que dans les couloirs cette éventualité avait été envisagée concurremment avec la dissolution. Nous vous avons aussi signalé à cette époque l'article du *Times*, ordinairement très bien renseigné sur nos affaires intérieures, et qui, lui aussi, lançait l'idée de démission, de la dissolution ou plutôt de la résistance. M. Casimir-Périer a choisi la démission.

On se montre naturellement très ému des conséquences que pouvait et que peut encore avoir cette démission.

« Cet acte est doublement criminel, dit M. Lockroy ; criminel au point de vue extérieur où les plus redoutables complications étaient à craindre hier et sont encore à craindre aujourd'hui, criminel au point de vue intérieur, parce que ce matin un caporal et quatre hommes pouvaient s'emparer du pouvoir. »

« Le départ de M. Périer, dit M. Pelletan, peut laisser bien des choses désemparées dans la République. »

« Le régime est malade, ajoute un autre homme politique de bon sens, une seule chose me parait capable de le sauver : c'est un ministère de réaction. »

Ajoutons que de grandes précautions sont prises. La garde a été doublée autour du Palais-Bourbon. Le Préfet de police vient d'arriver. L'émotion est d'ailleurs très vive dans Paris, comme vous le savez, et tout à l'heure aux abords du Palais-Bourbon se formaient des groupes nombreux, que les agents avaient peine à disperser.

LES CANDIDATURES

Paris, 3 heures 30. — A l'heure actuelle, en ce qui concerne les candidatures, il parait peu probable que les divers partis arrivent à s'entendre pour le choix d'un candidat unique pour chacun d'eux.

Les radicaux veulent naturellement porter M. Brisson ; les socialistes, malgré l'exclusion dont le Président de la Chambre a frappé MM. Jaurès et Rouanet, sont décidés à voter pour lui.

C'est même pour ne pas porter de préjudice à cette candidature, qu'ils se sont abstenus de tout tapage à la séance d'aujourd'hui. Quelques radicaux parlent pourtant de M. Bourgeois.

Du côté des modérés, on parle de M. Dupuy, de M. Waldeck-Rousseau ; le nom de M. Félix Faure et celui de M. Loubet sont aussi prononcés.

Les influences de famille à l'Elysée

Le *Gaulois* donne ces renseignements intéressants :

« Ce sont des influences domestiques qui avaient porté M. Casimir-Perier à l'Elysée ; ce sont des influences domestiques qui le déterminent à en sortir aujourd'hui.

» Depuis quelque temps, en effet, — ce n'est un secret pour personne à l'Elysée, — Mme Casimir-Perier mère, après avoir rêvé pour son fils la première magistrature de l'Etat, avait compris les grandes difficultés de la situation.

» Son opinion s'était complètement modifiée, et elle ne faisait aucune objection lorsque la femme du président, guidée par son affection pour son mari et les inquiétudes que lui inspiraient les menaces dirigées contre ses enfants, insistait, à de fréquentes reprises, en vue d'une démission qu'elle n'avait jamais cessé d'espérer.

» Peu à peu, M. Casimir-Perier s'habituait à cette perspective : elle lui sembla plus réalisable encore le jour où il perdit M. Burdeau, et sa résolution devint définitive à la suite des attaques dirigées par la Chambre contre M. Raynal, dans des circonstances qui ne permettaient pas de ne pas voir qu'en visant l'ancien ministre de l'intérieur du cabinet Casimir-Perier, la majorité radicale et socialiste avait voulu atteindre le président de la République lui-même, en la personne de son meilleur ami.

» *Lundi* soir, après que les ministres eurent quitté l'Elysée, et leur démission acceptée, une entrevue émouvante eut lieu entre le président et sa mère.

» Ne voulant pas aller à un ministère Bourgeois, ne pouvant pas faire la dissolution, M. Casimir-Perier préférait se retirer.

» Lorsqu'il eut converti sa mère à son sentiment, sa résolution fut prise, et, si elle n'est devenue officielle qu'hier soir, on peut dire qu'elle était irrévocable depuis vingt-quatre heures. »

La béatification de Jeanne d'Arc

D'Orléans au *Soleil* :

« Mgr Touchet a quitté Orléans ce matin pour se rendre directement à Rome, où il va faire son voyage *ad limina*. En même temps, Monseigneur plaidera chaleureusement la cause de Jeanne d'Arc. Sa Grandeur a, du reste, emporté avec elle la sentence rendue par le tribunal ecclésiastique constitué à Orléans pour le procès de *non cultu*.

» Après une enquête très minutieuse et l'audition de nombreux témoins ce tribunal a constaté qu'il n'y avait eu aucun culte public et ecclésiastique rendu à Jeanne d'Arc.

» Cette sentence est pour la cause du plus grand intérêt. Il aurait suffi, croyons-nous, d'une seule constatation pour empêcher la béatification. Monseigneur a également emporté une copie authentique de toutes les pièces du procès.

Liste des communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres, en France n'est que de quinze centimes :

Aelbeke, Ansegbem, Antoing, Auvaing, Anseval Ansereeul, Arc-Ainières, Autryve, Avelghem.

Bailleul, Barry, Bas-Forest, Bas-Warneton, Baugnies-Bavinchove, Beclers, Belleghem, Berchem, Béveren, Bisseghem, Blandain, Boesinghe, Bossuyt, Bruyelle.

Cachtein, Calonne, Caster, Celles, Chercq, Comines, Cordes, Courtrai, Coyghem, Cournenhelst, Cuerne.

Dadizèle, Dergneau, Derlyck, Desselghem, Dickebusch, Dottignies, Dranoutre.

Emelghem, Ere, Escanaffles, Espierres, Esplechin, Esquelmes, Estaimbourg, Estaimpuis, Evregnies.

Fontenoy, Forest, Froyennes, Froidemont, Guignies, Gulleghem, Gyselbrechtegem.

Harlebeke, Hairines, Heerstert, Helchin, Hermines, Herquegies, Herseaux, Heule, Hertain, Hollain, Hollebecq, Houthem, Howardies, Hulste.

Ingelmunster, Iseghem, Ingoyghem, Jollain.

Kemm, Kerkove, Lamain, Laplaigne, Leers-Nord, Lendelède, Lesdain, Luignes.

Marcke, Menin, Marquain, Messines, Moorseele, Moorslede, Mouscron, Mourcourt, Maulde.

Néchin, Neuve Eglise, Orcq, Orroir, Oyghem, Oos Roosbèke

Passchendaele, Pecq, Péronne, Petit-Briffault, Pipaix, Planche, Ploegstert, Popuelles, Pottes.

Quaremont, Quartes, Ramegnies-Chin, Reckem, Risquons-Tout, Rolleghem, Rolleghem-Capelle, Rumilies, Ronzy, Ruyen.

Taintegnies, Templeuve, Thimougies, Tieghem, Tourbrouck.